

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 01421

Numéro SIREN : 791 325 798

Nom ou dénomination : 5 INVEST'H

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2018 sous le numéro de dépôt 72572

5 INVEST'H

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000.100 Euros
35 rue Pierre Brossolette – 92300 Levallois-Perret
R.C.S Nanterre : 791.325.798.

PROCES - VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2018**

L'an 2018

Le 26 avril à 10 heures

Au siège social, à Levallois-Perret

Chaque associé a été convoqué par lettre simple.

Sont présents :

- Monsieur Jacques-Laurent HERSZKORN détenteur de 7.000.700 actions
- Madame Sabine HERSZKORN détenteur de 3.000.300 actions.

Total des actions des associés présents : 10.001.000 actions sur les 10.001.000 actions composant le capital social.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des actions composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Désignation d'un commissaire au compte titulaire et d'un commissaire au compte suppléant
- Pouvoirs pour les formalités.

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Une copie de la lettre de convocation des associés.
- Le rapport de la Gérance.
- Le texte des résolutions proposées.

Le président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.



Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix la résolution suivante figurant à l'ordre du jour :

Première Résolution
Nomination des Commissaires aux Comptes

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérance, décide de nommer :

- **Monsieur Yossi BOHBOT**, sis 12 Ter rue Louise Michel – 92300 Levallois-Perret en qualité de commissaire aux comptes titulaire.
- **Monsieur Michael PIROT**, sis 9 rue Anatole de la Forge en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

Conformément à la loi, leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes du sixième exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution
Délégation de pouvoirs

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant ainsi que par tous les associés après lecture.

